



CTM du 5 avril 2018 :

UNE FARCE !

Le comité technique ministériel (CTM) présidé par M. Bodin, Secrétaire Général pour l'Administration (SGA), s'est réuni le jeudi 5 avril 2018 à Balard.

Le moment fort de ce CTM devait être la signature de la « charte d'organisation du temps de travail » entre la ministre des Armées, Madame Florence PARLY, et les organisations syndicales mais c'est bien l'interprétation des modalités d'application des accords de Bercy par le président qui a amené les élus **Force Ouvrière** à quitter la séance.

Si les réponses aux déclarations liminaires de madame la Ministre, notamment sur les amendements de l'art. 16 de la Loi de Programmation Militaire avait été quelque peu alambiquées, c'est bien la réaction du SGA, sur le dossier relatif à la modernisation des commissions d'avancement ouvrières (CAO), qui a mis le feu aux poudres.

En effet, après avoir présenté le texte et l'avoir soumis aux votes des représentants ayant voix délibératives, le président a tout simplement décidé de retirer ledit texte afin d'en revoir le contenu qui visiblement divisait les OS (**FO** a voté pour). C'est une première tant par sa forme (retrait après vote) que par son fond (volonté du président de voir une unanimité se dégager lors du vote).

Force Ouvrière a rappelé que lors de votes au cours de CTM passés, l'administration ne s'était jamais embarrassée d'obtenir une unanimité, ni même une majorité pour valider bon nombre de texte. Alors qu'à la suite d'une suspension de séance, au cours de ce même CTM, le texte relatif à l'amiante n'avait récolté que deux voix « pour », **Force Ouvrière** s'est empressée de demander au SGA si le projet de texte était adopté. La réponse ne s'est pas fait attendre : « le CTM a donné son avis, l'administration décidera ». C'est sans doute cela le dialogue social rénové instauré par les accords de Bercy !

C'est donc dans ce contexte de « deux poids, deux mesures » que **Force Ouvrière** a décidé de claquer la porte, l'administration préférant se déjuger elle-même et s'asseoir sur le travail de concertation qui a prévalu au cours des 5 réunions préparatoires, mais aussi sur le texte qu'elle-même avait présenté et fait voter. Une véritable mascarade inacceptable pour **Force Ouvrière** dans une instance de dialogue social ministérielle.

Peut-être l'administration a-t-elle voulu ne pas mettre en difficulté les mêmes qui lui ont donné un coup de main sur ce projet absurde relatif aux décrets de 49 et qui pourtant donnaient des leçons à **Force Ouvrière** sur le dossier des ouvriers de l'Etat ? Si tel est le cas, nous n'avons rien à faire dans ce genre de comédie.

Paris, le 09 avril 2018

